MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dijon, le 5 décembre 2015

Programmes et fiches synthétiques : guide d'emploi – parcours possibles

Inspection d'académie
Inspection Pédagogique
Régionale
de Lettres

Téléphone
03 80 44 86 96
Télécopie
03 80 44 86 95
Courriel
corpsdinspection1@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IA-IPR
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Guide d'emploi

- la consultation des fiches suivantes permet de percevoir l'architecture des programmes, liés au socle commun de manière explicite et détaillée pour chacun des deux cycles : « contribution du français au socle commun » – « compétences travaillées » – « connaissances et compétences associées »[1] détaillées pour chacune des quatre entrées (langue orale – lecture – écriture – étude de la langue) ;
- la « présentation du programme » a valeur de préambule : elle rappelle les principes et les finalités majeurs de chaque cycle. On peut également s'y reporter chaque fois que l'on cherche à situer tel ou tel aspect précis du programme dans un ensemble qui l'éclaire ;
- chacune des quatre entrées (langue orale – lecture – écriture – étude de la langue) est abordée de la même manière pour les deux cycles, en trois temps :
  - présentation
  - « attendus de fin de cycle », déclinés doublement : en « connaissances et compétences associées » et « exemples de situations, d'activité et de ressources pour l'élève »
  - « repères de progressivité » ;
- les « *repères de progressivité* » sont *stratégiques* : dans la *logique de cycle* qui fonde les nouveaux programmes, ils doivent guider les professeurs dans leurs choix en termes d'*acquisition progressive des compétences au fil du cycle et d'un cycle à l'autre.* Les repères indiqués ne peuvent être que généraux : c'est *l'adaptation aux besoins des élèves qui décidera des progressivités détaillées* ;
- cette progressivité adaptée ne signifie nullement que l'on renonce à des objectifs communs : les « attendus de fin de cycle », qui valent comme horizon partagé ; dit autrement : *une finalité commune à atteindre au moyen de stratégies progressives adaptées aux élèves* ;
- le programme de « culture littéraire et artistique » se fonde, pour chaque cycle, sur des thématiques annuelles que les œuvres vont faire vivre de manière problématisée. Certaines entrées sont présentées ainsi : « Le voyage et l'aventure : pourquoi aller vers l'inconnu ? » ;
- pour le cycle 4, chaque année du programme de « culture littéraire et artistique » comporte une rubrique « questionnements complémentaires ». Celle-ci détermine une thématique par année du cycle (« La ville, lieu de tous les possibles ? » en 4°), suggère des pistes et se termine par une formule clé : « questionnement libre ». Il revient donc au professeur, dans un projet d'acquisition de la « culture littéraire et artistique » adapté à sa classe, de déterminer questionnement précis et œuvres ou supports étudiés ;
- le programme de « culture littéraire et artistique » présente deux entrées en correspondance pour chacune des années : des « enjeux littéraires et de formation personnelle » et des « indications de corpus » ;
- les « indications de corpus » comprennent des « points de passages obligés » et des « questionnements obligatoires » [« on étudie » - « **et** »], ainsi que des possibilités et des ouvertures [« *ou bien* » - « on peut »] ;

1 En regard des « connaissances et compétences associées », chaque entrée détaille des « **exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève** » qui proposent des possibilités variées de mise en œuvre pédagogique.

- 3 versions du programme de « culture littéraire et artistique » sont proposées pour chaque cycle, à partir du document unique des programmes, afin de permettre une lisibilité facilitée :
  - un tableau complet présentant les « enjeux littéraires et de formation personnelle» et les « indications de corpus » [fiches 17 et 37]
  - un tableau présentant uniquement les « indications de corpus » [fiches 18 et 38]
  - un tableau synoptique présentant uniquement les thématiques problématisées du cycle [fiches 19 et 39] ;
  - *la fiche 41 rassemble les entrées littéraires problématisées pour les deux cycles en un seul tableau* ;
- les « croisements entre enseignements » indiquent pour le cycle 3 comment l'ensemble des activités peuvent être liées au sein de la discipline et trouver leur place au sein d'autres disciplines. Pour le cycle 4, cette dimension naturellement décloisonnée de la discipline est illustrée par des suggestions interdisciplinaires quant à des « EPI possibles », présentés au sein de cinq grands champs :
  - « le français et les langues anciennes »
  - « le français et les langues vivantes étrangères ou régionales »
  - « le français, l'histoire et l'enseignement moral et civique »
  - « le français et les arts »
  - « le français et les autres champs du savoir » ;
- ces « EPI possibles » montrent à quel point les programmes disciplinaires permettent de mettre en œuvre et d'accueillir naturellement des projets d'EPI, sans que cette liste ne soit limitative ni prescriptive. Elle ne fait que suggérer des possibles.

Parcours possibles

- la liste des 48 fiches synthétiques permet de choisir la manière dont on souhaite découvrir ou parcourir les programmes sans perdre de vue leur organisation générale ;
- les 8 fiches « cycles 3 et 4 » n'apparaissent pas telles quelles dans le BO spécial du 26 novembre 2015 détaillant les programmes. Elles sont proposées pour permettre une lisibilité facilitée dans des domaines majeurs, pour les deux cycles : culture littéraire et artistique – langue – progressivité dans les 4 domaines : langue orale, lecture, écriture, étude de la langue, ;
- le double format des fiches (.pdf/.doc) permet de disposer d'une version établie d'une part et d'une version ouverte d'autre part : chaque professeur pourra extraire, rapprocher, redistribuer tels ou tels éléments selon ses souhaits.

L'inspection pédagogique régionale de lettres